**ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS – PSP**

Les instructions figurent à la page 2 du présent document.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **EMPLOI\* :** | Moniteur en artisanat (enfants, jeunes et adultes) | **Nom de l’immeuble / de l’installation extérieure où l’emploi est exercé:**  |       |
| **Base/Escadre/unité:** | Choisir une base/escadre/unité |
|  |  |  |  |
|  | **Nom(s)** | **Date** |
| **Analyse initiale réalisée par :** | Caroline Gauthier, Ed Gagnon, Karen A Donovan | 2017/03/23 |
| **Rempli localement par :**  |       | Choisir une date |
| **Examiné et recommandé aux fins d’approbation par le RLSST/membre du CLSST** |  | AAAA/MM/JJ |
| **pour les employés :** |       |      /    /   |
| **Approuvé par le RSLE :** |       |      /    /   |
| **DISTRIBUTION – copie électronique non signée par l’employé :** RSLE, CLSST/RLSST, gestionnaire/surveillant qui surveille l’emploi, **SST@sbmfc.com**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Je reconnais avoir pris connaissance de ce document et je m’engage à discuter des préoccupations liées à la sécurité avec mon gestionnaire lorsqu’elles surviennent afin de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles pour moi ou toute autre personne se trouvant sur les lieux de travail.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom de l’employé | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom du gestionnaire/surveillant | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date |

 |

**DISTRIBUTION – Copie signée par l’employé et le gestionnaire :** Employé (Original), Bureau local des RH (copie de la page 1 seulement)

|  |
| --- |
| **Réservé au bureau des RH** * Enregistrer dans ACCERO la date que l’employé a signé l’ARP. Date entrée dans l’écran DATE d’Accero : \_\_\_\_\_\_\_\_
* Verser au dossier de l’employé une copie papier de la page 1 Date à laquelle la copie est versée au dossier de l’employé: **\_\_\_\_\_\_\_\_**
 |

 |

**Références** :

* Politique sur la SST des FNP (POLRH 13) : 13.8 Le droit de savoir de l’employé, 13.21 Programme de prévention en matière de SST
* Le *Code canadien du travail*, partie II, article 124 et 125, Obligations des employeurs.
* *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, partie XIX - Programme de prévention des risques
* Occupational Health and Safety Hazard and Risk Assessment execute par Resource Environmental Associates Limited

**Aperçu**

Une **analyse des risques professionnels** (ARP) est un processus :

* qui offre une approche par étapes pour reconnaître, évaluer et maîtriser les risques, et pour surveiller l’efficacité constante des contrôles;
* qui évalue systématiquement certains emplois, tâches ou processus;
* qui contribue à éliminer ou à réduire les risques ou les dangers afin de protéger les travailleurs contre les blessures et les maladies.

**Définitions**

**Risque :** pratique, comportement, substance, condition ou combinaison de ces facteurs susceptible de blesser, de rendre malade ou d’endommager des biens.

**CLSST/RLSST :** comité local de santé et de sécurité au travail / représentant local en matière de santé et de sécurité au travail.

**RSNE**: représentant supérieur national de l’employeur

**RSLE :** Représentant supérieur local de l’employeur

**Lieu de travail :** tout lieu où un employé travaille pour le compte de l’employeur. Cela comprend l’emplacement réel du travail et l’environnement élargi de travail où les fonctions et autres activités liées au travail s’exercent et les relations de travail s’établissement, comme lors des déplacements professionnels des employés ou lorsque ceux-ci participent à des conférences, ou encore à des activités ou événements parrainés par l’employeur

**Instructions**

ÉTAPE 1 – Le RSLE reçoit du RSNE une ARP générique à remplir pour un emploi particulier. Le RSLE choisit un gestionnaire qui connaît l’emploi et le lieu de travail dans la base/escadre/unité locale.

ÉTAPE 2 – Le gestionnaire choisi par le RSLE remplit électroniquement les champs suivants de l’ARP et renvoit le formulaire rempli au RSLE :

* Base/escadre/unité
* Nom du bâtiment / installation extérieure où le travail est accompli
* Rempli localement par et date
* Mesures de contrôle recommandées
* Mesures de contrôle supplémentaires en place
* Substances dangereuses
* Équipement de sécurité

ÉTAPE 3 – Le RSLE examine l’ARP avec le CLSST/RLSST pour s’assurer qu’elle est complète et pour discuter de toute préoccupation. Une fois qu’ils se sont entendus, le RLSST ou un membre du CLSST pour les employés ajoute son nom et la date sur la ligne « Examiné et recommandé aux fins d’approbation par le RLSST/membre du CLSST pour les employés ». Le RSLE ajoute ensuite son nom et la date sur la ligne « Approuvé par le RSLE ».

ÉTAPE 4 – Le RSLE distribue une copie électronique au 1.CLSST/RLSST; 2. gestionnaire/surveillant qui surveille l’emploi; et 3. SST@sbmfc.com.

ÉTAPE 5 – Le gestionnaire/surveillant qui surveille le travail passe en revue l’ARP approuvée avec les employés qui accomplissent le travail. Ils signent et datent tous une copie papier du document. Le gestionnaire/surveillant envoie une copie de la première page de l’ARP au bureau local des RH et remet l’original à l’employé.

NOTA :

1. L’étape 5 doit être suivie lorsqu’une nouvelle ARP approuvée est disponible, pendant l’orientation des employés et chaque fois que l’ARP approuvée est mise à jour.
2. L’ARP approuvée est revue au moins tous les trois ans ou lorsqu’un nouveau processus, tâche ou équipement est utilisé dans le lieu de travail.

ÉTAPE 6 – Le gestionnaire national de la santé, de la sécurité et de l’environnement procède à un examen des l’ARP génériques à tous les trois ans.

| **Activité** | **Danger** | **Risque/Blessure** | **Mesures de contrôle recommandées** Cochez **Oui** si l’élément est en place; **Non** s’il n’est pas en place ou **s.o.** si cela ne s’applique pas | **Mesures de contrôle supplémentaires en place** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | **O** | **N** | **s.o.** |  | Listez ci-dessous |
| Montrer et enseigner les techniques et les activités d’artisanat | Maintien prolongé en position debout | Foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Chaussures antidérapantes / à semelle de caoutchoucTabouret/chaise dans la salle de classePauses entre les séances |       |
| Montrer et enseigner les techniques et les activités d’artisanat | Être frappé accidentellement par un enfant  | Ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête, foulure, entorse, dislocation, commotion | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Garder de l’espace entre le moniteur, l’équipement et les clientsHIGH FIVE® |       |
| Montrer et enseigner les techniques et les activités d’artisanat | Être intentionnellement mordu, pincé ou frappé par un enfant (ayant peut-être des besoins spéciaux) | Ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête, foulure, entorse, dislocation, commotion | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Garder de l’espace entre le moniteur, l’équipement et les clientsRecueillir les renseignements personnels au moment de l’inscription et faire le suivi auprès du tuteur avant, pendant et après la séance HIGH FIVE® |       |
| Montrer et enseigner les techniques et les activités d’artisanat | Chutes causées par un plancher mouillé à la suite d’un déversement accidentel | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, blessure à la tête, commotion | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploiChaussures antidérapantes / à semelle de caoutchoucCônes de sécuritéEntretien adéquat |       |
| Utilisation d’un outil pointu ou tranchant, comme des ciseaux, un couteau de bricolage, une aiguille à coudre, etc. | Frapper au moyen d’un outil pointu ou tranchant | Amputation, coupures, égratignures, perforations | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Outils de bricolage adaptés aux enfantsRèglements d’utilisation avec les enfants affichés |       |
| Bricolage – utilisation d’un pistolet à colle chaude | Se brûler | Brûlures, ampoules | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Matériel de sécurité à l’appui de l’activitéRèglements d’utilisation avec les enfants affichés |       |
| Utilisation de peinture, de vernis, de solvants, de produits nettoyants, de colle, etc. | Contact avec la peau et inhalation | Irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Produits « verts » ou non toxiques de préférenceBonne ventilation de la pièceFiches de données de sécurité disponibles et à jour |       |
| Montrer et enseigner les techniques de cuisine | Mouvements répétitifs | Foulure, entorse, dislocation, microtraumatismes répétés | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Pause au besoinCouteaux tranchants pour réduire la force requisePréparation des aliments à l’avance |       |
| Montrer et enseigner les techniques de cuisine | Contact avec des surfaces chaudes | Ampoules, brûlures | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploiGants résistants à la chaleur |       |
| Montrer et enseigner les techniques de cuisine | Nourriture et boissons chaudes, vapeur s’échappant des chaudrons | Ampoules, brûlures | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Entretien adéquat  |       |
| Montrer et enseigner les techniques de cuisine | Frapper au moyen d’un outil pointu ou tranchant | Amputation, coupures, égratignures, perforations | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Formation en cours d’emploi |       |
| Montrer et enseigner les techniques de céramique – Argile | Contact avec la peau et inhalation de poussières | Irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge, difficultés à respirer, silicose | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Utilisation d’argile prémélangéeEntretien adéquatNettoyage des surfaces au moyen de linges humidesUtilisation de masque antipoussières ou d’un respirateur, au besoin |       |
| Montrer et enseigner les techniques de céramique – Tour à pied | Postures contraignantes, mouvements répétitifs | Foulure, entorse, dislocation, microtraumatismes répétés, coupures, égratignures | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Séances courtes (démonstration seulement)Pause au besoinGardes en place pour protéger des pièces mobiles |       |
| Montrer et enseigner les techniques de céramique – Utilisation d’un four de potier | Feu | Ampoules, brûlures | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Matières combustibles et inflammables entreposées |       |
| Montrer et enseigner les techniques de céramique – Utilisation d’un four de potier | Chaleur, gaz toxiques | Brûlures, rayonnement infrarouge, problèmes pulmonaires graves, aigus ou chroniques, problèmes des os et des dents | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Port de lunettes de sécurité ou d’un écran de soudeur à mainRecours à la ventilationFour de potier placé dans une pièce séparée |       |
| Montrer et enseigner les techniques de céramique – Émaillage | Glaçures | Irritation de la peau, toxique | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Utilisation de glaçures sans plombEndroit bien ventiléUtilisation d’un respirateur, au besoinPort de gants, au besoin |       |
| Donner les premiers soins | Exposition au sang et à des liquides corporels | Agents pathogènes transmis par le sang – aigus ou chroniques | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Certificats valides de secourisme et de RCRFormation en cours d’emploi – protocoles pour les maladies transmissibles et les déversementsGants en nitrile de différentes tailles pour convenir à tous les membres de l’équipeTrousse de premiers soins vérifiée et bien remplieTrousse de lutte contre les déversements disponible et accessibleMasque de pochePrécautions universellesCompétences mises en pratique et évaluées régulièrement durant les formations en cours d’emploiStérilisation du secteur où la blessure/maladie a été traitée |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de moins de 20 lb | Glisser, trébucher, tomber sur des surfaces inégales ou des protubérances | Fracture, ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Entretien adéquat S’assurer que la voie est dégagéeIPO – Soulever en toute sécurité |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de moins de 20 lb | Postures contraignantes | Foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ]  | Lignes directrices – Manutention manuelle de matériauxDeux personnes pour soulever les objets au besoin IPO – Soulever en toute sécurité |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de plus de 20 lb  | Postures contraignantes | Foulure, entorse, dislocation | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de plus de 22 lb (10 kg)Chariots et diablesDeux personnes pour soulever les objets au besoin IPO – Soulever en toute sécurité |       |
| Porter, soulever, pousser ou tirer des objets de plus de 20 lb  | Être frappé par des objets ou des articles qui tombent de l’équipement de manutention | Ecchymoses, coupures, égratignures, perforations, fracture | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | Méthode sécuritaire pour soulever ou transporter manuellement des objets de plus de 22 lb (10 kg)Chaussures de sécurité Chariots et diables IPO – Soulever en toute sécurité |       |
| Empiler et retirer de l’équipement et des fournitures de la salle d’entreposage | Être frappé par de l’équipement qui tombe d’une étagère ou qu’on soulève | Ecchymoses, coupures, égratignures, perforations | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Étagères pour l’équipement Bacs pour les petits articlesNe pas ranger l’équipement lourd sur les étagèresEntretien adéquatIPO – Soulever en toute sécuritéIPO – Entreposage adéquat |       |
| Empiler et retirer de l’équipement et des fournitures de la salle d’entreposage | Chutes causées par des dangers se trouvant sur le plancher | Ecchymoses, fracture | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploi – entretienFormation en cours d’emploi – rangement convenableÉtagères pour l’équipementBacs pour les petits articlesAffichage en vue |       |
| Empiler et retirer de l’équipement et des fournitures de la salle d’entreposage | Déplacer de l’équipement dans la salle d’entreposage  | Foulure, entorse | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | [ ] [ ]  | Placer les articles souvent utilisés sur des étagères à la hauteur des brasDemander aux usagers de ranger l’équipement |       |
| Nettoyage avec des produits d’entretien domestique | Contact avec la peau et inhalation | Irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Formation en cours d’emploiSuivre les instructions du fabricantFiches de données de sécurité disponibles et à jourPratiques avec l’EEPEfforts déployés quant à l’achat de produits « verts »IPO – Utilisation des produits chimiques |       |
| Tâches générales de bureau et d’administration (comprenant du travail à l’ordinateur) | Être assis à un bureau pour faire du travail à l’ordinateur | Légères douleurs musculaires | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Chaise ajustablePlateau à clavier ajustableLe travailleur peut planifier des pauses au besoinGuide du MDN et des FC sur l’ergonomie au bureauAffiche – Exercices d’étirement |       |
| Communication avec les parents | Stress, harcèlement découlant des échanges avec les parents | Stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – Prévention de la violence au travail Cours – Traiter avec des clients difficiles Essayer de désamorcer la situationDemander l’aide du surveillant au besoinRenvoyer les parents au manuel de politiques du campAvis concernant la violence au travail affichés – tolérance zéro Déclaration aux clients sur l’environnement exempt de violence Politique sur la prévention de la violence au travail[Politique sur la prévention et la résolution du harcèlement](https://www.cfmws.com/en/AboutUs/Library/PoliciesandRegulations/Corporate/Documents/HarassmentPrevention_andResolutionPolicy_Bil.pdf) HIGH FIVE® |       |
| Travailler seul  | Violence découlant d’échanges avec des clients insatisfaits | Violence/harcèlement, stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – Prévention de la violence au travailBouton d’alarme qui envoie un signal à la PMGardien de sécurité lors d’activitésCaméras de sécurité sur les lieuxTéléphoneProcédure de fermetureDéclaration aux clients sur l’environnement exempt de violence |       |
| Manipulation d’argent | Violence en cas de vol | Stress, trouble psychologique | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | Cours en ligne – Prévention de la violence au travailFormation en cours d’emploi – s’assurer que le personnel est avisé de ne pas tenter de résister aux tentatives de volUtilisation d’un coffre-fort sur les lieuxCaméras de sécurité sur les lieuxCompter l’argent à l’abri des regardsNe garder qu’un petit fond de caisse sur les lieuxPrésence de collègues / clients (dissuasion)Lignes directrices – Manipulation de l’argentPolitique sur la prévention de la violence au travail |       |
| Qualité de l’air intérieur | Polluants (p. ex. moisissures, CO, COV) | Irritation des yeux, du nez et de la gorge, toux, aggravation de l’asthme | [ ]  | [ ]  | [ ]  | Entretien et inspection effectués par le propriétaire de l’immeuble |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |

**Substances dangereuses**

| **Substances dangereuses** Cochez l’élément s’il s’agit d’une substance entreposée sur les lieux de travail ou à proximité. | **Danger** | **Risque/blessure** | **Mesures de contrôle recommandées**Cochez **Oui** si l’élément est en place; **Non** s’il n’est pas en palce ou **s.o.** si cela ne s’applique pas | **Mesures de contrôle supplémentaires en place** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **O** | **N** | **s.o.** |  | Liste ci-dessous |
| [ ]  CHLORE – Rejet potentiel de substances chimiques | CHIMIQUE :Vapeurs de chlore TOXIQUES | EXPOSITION : Décès, difficultés respiratoires, irritation des voies respiratoires, lésions pulmonaires | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | FORMATIONCours en ligne – SIMDUTEn cours d’emploi – SIMDUT appliqué au milieu de travailEn cours d’emploi – Exercice d’évacuation d’urgenceDISPOSITIFSBouton d’urgenceTéléphone dans le secteur de la piscineAUTREPlan d’évacuation d’urgenceFiche signalétique (FS) |       |
| [ ]  CHLORE – Rejet potentiel de substances chimiques | CHIMIQUE :CORROSIF | EXPOSITION : Irritation, brûlures | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  | FORMATIONCours en ligne – SIMDUTEn cours d’emploi – SIMDUT appliqué au milieu de travailEn cours d’emploi – Exercice d’évacuation d’urgenceDISPOSITIFSBouton d’urgenceTéléphone dans le secteur de la piscineAUTREPlan d’évacuation d’urgenceFiche signalétique (FS) |       |
| [ ]  AMIANTE – Rejet potentiel de fibres d’amiante dans l’air pendant des activités de rénovation ou de démolition, en l’absence de mesures de contrôle | EXPOSITION : Fibres d’amiante dans l’air lorsqu’un édifice est rénové ou démoli | EXPOSITION : Amiantose, cancer de la plèvre et du poumon, mésothéliome, décès | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | [ ] [ ] [ ] [ ]  | FORMATIONEn cours d’emploi – Connaissance du plan de gestion de l’amiante dans l’édificePRATIQUE DE TRAVAILSuivre les directives lorsque l’édifice est rénovéNe pas effectuer ou diriger de rénovations sans avoir pris connaissance du plan de gestion de l’amiante dans l’édificeAUTRELignes directrices – Amiante | Si inconnu, veuillez laisser la note ci-dessous:En attente de l'inventaire national de l'amiante dans les immeubles du MDN |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |
|       |       |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |       |       |

**Équipement de sécurité**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Emplacement physique de l’article** |
| **Trousse de premiers soins** |       |
| **Défibrillateur externe automatisé (DEA)** |       |
| **Cartable des fiches signalétiques (FS)** |       |
| **Poste de lavage des yeux** |       |
| **Trousse de lutte contre les déversements** (à n’utiliser que si vous avez reçu une formation) |       |